



Prendre un enfant par la main

News

Décembre 2018 n° 55

www.sunchild.be

Cette newsletter a été réalisée avec le soutien de la Fondation Contre le Cancer

Sommaire

Le mot du président	2
Sun Child en quelques chiffres	3
Témoignages	5
Comment pouvez-vous nous aider ?	6
L'agenda	8

Soutenir l'association

Vous pouvez faire un don déductible fiscalement à partir de 40€.

Vous pouvez devenir mécène en offrant une aide financière structurelle ou en accordant le soutien de votre entreprise lors de nos manifestations.

Vous pouvez également devenir et rejoindre nos volontaires.





2018 se termine déjà !

Durant toute cette année, nous avons mené un nombre important de missions, en nous efforçant de rendre chacune d'elles unique pour répondre à la situation particulière de chaque enfant. Ces interventions demandent soit énormément de patience, soit beaucoup de temps, soit des besoins considérables. Et pourtant, cela ne sera jamais assez pour venir en aide à tous ces enfants injustement touchés par la maladie.

Nous avons voulu, à travers cette dernière lettre d'information de l'année, vous donner un aperçu de ces nombreuses activités qui permettent d'aider un enfant et sa famille. Mais plus que la quantité, c'est surtout à la qualité de nos interventions que nous veillons sans cesse. Et les différents témoignages que vous pourrez lire nous donnent confiance et nous incitent à poursuivre dans cette voie. Votre avis est important, vos remarques et suggestions sont pour Sun Child une étape capitale pour nous permettre d'aller à la

rencontre des attentes des familles. N'hésitez pas à nous contacter comme vous l'avez déjà fait à de nombreuses reprises par le passé. Nous serons toujours à votre écoute.

Merci à toutes et tous pour votre présence quotidienne auprès des enfants, pour votre implication dans la vie de l'association, pour votre générosité ou tout simplement pour la sympathie que vous portez à Sun Child.

Merci d'avoir soutenu Sun Child en 2018

Merci de nous accompagner encore en 2019.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Comité Opérationnel

Sun Child en quelques chiffres

Les aides financières :

Les demandes d'interventions financières transitent par les assistantes sociales des institutions hospitalières et des homes. Celles-ci ne concernent pas uniquement les médicaments et les frais d'hospitalisation non remboursés par la sécurité sociale, elles couvrent également d'autres frais, tels les frais de séjours des parents lors de l'hospitalisation de leur enfant, les frais de scolarité des enfants dans des internats spécialisés, les stages pendant les vacances scolaires, les frais de logement, l'aide familiale et malheureusement parfois les frais funéraires.

Les demandes des assistantes sociales sont examinées par la commission des interventions financières composée de quatre médecins et de deux membres extérieurs. Le budget consacré chaque année par Sun Child aux aides financières est d'environ 100.000,00 euros.

Les transports :

En 2017, nos chauffeurs bénévoles ont parcouru plus de 73.000 kilomètres et effectué 1324 missions (soit environ 110 missions par mois ou 3.6 missions par jour). Au cours de ces missions ils ont pris en charge 58 enfants, et parmi ceux-ci 28 enfants de manière très régulière.

Une quinzaine de secrétaires volontaires assurent tout au long de l'année une permanence téléphonique 5 jours par semaine du lundi au vendredi afin d'enregistrer les demandes des hôpitaux et de rechercher les chauffeurs pour les missions de transport d'enfants malades.

Grâce à cette belle activité de chauffeur auprès de Sun child, j'apprends à vivre intensément l'admiration que j'éprouve à l'égard de ces enfants gravement fragilisés par la maladie et pourtant toujours si souriants. J'ai en même temps la chance de côtoyer des parents également dignes d'admiration pour leur investissement inépuisable au quotidien. À suivre tout autant comme exemple pour leur altruisme. Soyez assurés que mon engagement m'apporte ce qu'il y a de mieux au niveau humain et j'espère pouvoir rester disponible le plus longtemps possible pour ces enfants.

Jacques Logé

J'ai été chauffeur et babouchko auprès de Sun Child pendant quelques temps. Cela fait malheureusement un long moment que je ne suis plus actif, sauf rares exceptions, pour remplir ma mission. J'ai pris la décision, non sans un certain regret, de retirer ma candidature de bénévole. Je suis toujours très attaché aux valeurs et au travail de l'asbl. Néanmoins, différents éléments de ma vie privée me conduisent à prendre cette décision. Je vous remercie tous de votre accueil et gentillesse tout au long de ces années. Vous menez une action formidable et indispensable. Je me sens privilégié d'avoir pu côtoyer votre communauté, ainsi que tous les enfants de Sun Child. C'est en effet à travers mon activité de babouchko à l'hôpital St. Pierre que j'ai été le plus proche des enfants et de leurs sourires. De vrais soleils, chacun d'entre eux! Je vous embrasse, en espérant vous retrouver bientôt.

Charles Pierreux

Les bénévoles :

Une cinquantaine de volontaires « Babouchkas & Babouchkos » ont consacré une partie de leur temps libre au cours de l'année écoulée à s'occuper d'enfants gravement malades et hospitalisés. Ils ont ainsi effectué quelque 1250 missions de bénévolat et apporté une présence et du réconfort à environ 122 enfants.

Le Sparadrapp Circus :

Créé en 1993 pour distraire les enfants hospitalisés, le Sparadrapp Circus a donné en 2017 treize représentations dans les hôpitaux (Saint-Pierre, Saint-Luc, et Hôpital des Enfants Reine Fabiola), les homes pour enfants défavorisés et les centres pour enfants handicapés à Bruxelles et en Wallonie. Selon nos estimations, quelque 300 personnes assistent chaque année aux représentations du Sparadrapp Circus.

L'art-thérapie :

Depuis 2015, et grâce au soutien de la Fondation contre le cancer, Sun Child travaille avec une art-thérapeute qui

se rend soit à l'hôpital soit au domicile de l'enfant malade. Outre le côté ludique des ateliers qui permettent à l'enfant de se distraire et d'oublier, le temps d'un jeu, la lourdeur des traitements (prise de sang, ponction, chimiothérapie...), ces séances permettent à l'enfant d'exprimer ses peurs, ses doutes, son angoisse face à la maladie, à la séparation d'avec ses parents, à la transformation de son corps et parfois à la mort.

Au total, 20 enfants ont pu bénéficier l'an dernier des séances d'art-thérapie (106 séances) données par Hélène de Moffarts (asbl Bulle de sens).

Les séjours de vacances :

Depuis 1999, les familles démunies ayant un enfant gravement malade ont la possibilité de partir en vacances grâce à Sun Child. En collaboration avec l'asbl « La Maison des Gais Lurons » deux séjours de vacances ont été organisés à Champion en 2017. Au cours de ces deux séjours, nous avons ainsi pu accueillir 56 personnes.



Témoignage d'une maman :

Je suis heureuse et reconnaissante d'avoir croisé sur ma route l'ASBL « SUN CHILD - Prendre un enfant par la main » en Juin 2012 par l'intermédiaire de l'assistante sociale de l'hôpital.

Mon fils âgé à l'époque de seulement 10 mois, né avec une malformation congénitale, sortait d'une longue hospitalisation et nous avions de nombreux rendez-vous médicaux prévus. Le transport a été assuré régulièrement par plusieurs bénévoles de l'association depuis lors jusqu'à maintenant.

Malgré les différences d'âge, de culture et de parcours, je dirai que j'ai rencontré des personnes formidables, bienveillantes, pleines d'énergie, de force et d'humour. Je me suis sentie tellement en confiance à vos côtés, que cela m'a permis d'aborder l'avenir avec sérénité et confiance.

L'aventure ne s'est pas arrêtée là avec Sun Child car c'est au coeur de l'été 2012 que la vraie rencontre a eu lieu : nous assistâmes pour la première fois aux séjours de vacances à Champion.

Nous avons été très bien accueillis dans cette belle et spacieuse maison située en pleine nature, confortable avec un jardin extraordinaire.

Quelle belle rencontre ! Une équipe très accueillante, chaleureuse, soucieuse de notre confort et de notre bien-être. Des personnes actives, très respectueuses, à l'écoute et à la fois discrètes ont rendu notre séjour très agréable.

Quelles aventures émouvantes vous nous faites vivre à chaque fois. Tous ces instants magiques, tous ces fous-rires ou ces moments de vives émotions ou nous partagions ensemble nos vécus ont réussi à bâtir en moi une expérience de vie inoubliable et de vrais liens d'amitiés se sont tissés.

Je pense encore fortement à vous, si vous saviez comme je suis heureuse de vous avoir rencontrés car vous avez su me soutenir au travers des épreuves traversées.

Je vous remercie de tout mon cœur pour l'intensité des choses que nous avons pu partager à chaque épisode important de ma vie et celle de ma famille (maladie, hospitalisation, accouchement, déménagement, démarches administratives etc.)

Merci pour le soutien moral, matériel, financier et surtout merci pour tout l'amour que vous nous avez donné. Sachez que vous avez une valeur immense à mes yeux, et encore plus à mon cœur.

Merci du fond du cœur.

ILBOUDO OUEDRAOGO Mariam

Jacques Berthe* rend visite aux ex-SDF

C'est en feuilletant une brochure de la mutuelle que j'ai découvert un article sur l'asbl Infirmiers de rue (IDR). Il y a deux ans, je suis ainsi devenu « visiteur » d'anciens sans-abri, à Bruxelles » raconte Jacques Berthe, 72 ans. Cet ingénieur civil à la retraite compte parmi la trentaine de volontaires de cette association dont le but est la réinsertion durable des sans-abri dans un logement et la restauration de leur tissu social.

« Chaque bénévole visiteur se voit attribuer un ou deux ancien(s) SDF chez qui se rendre. Tous les quinze jours, je vais, pendant au moins une heure, chez un quinquagénaire à Molenbeek, et chez un quadragénaire à Ixelles. On parle de la manière dont ils occupent leur temps, leur hygiène, leur santé, leurs éventuelles plaintes et demandes. J'envoie ensuite un rapport à IDR qui interviendra en cas de problème. On parle aussi de la vie, de l'actualité, je leur remonte le moral, j'écoute leurs projets d'avenir, j'essaye de les faire sortir de chez eux en les emmenant en balade ou en sirotant un thé. L'alcool constitue un sérieux pro-

blème chez les SDF... Une fois en logement, c'est parfois compliqué pour eux de changer leurs habitudes mais cela ne nous empêche pas de créer un lien et de faire de nombreuses activités ensemble. Ce bénévolat m'a sensibilisé à un milieu que je ne connaissais pas : ces personnes ont eu une vie très difficile et certains vivent sans aucun contact social.

J'aimerais faire une activité nouvelle avec eux comme leur apprendre à dessiner ou les emmener à la mer pour qu'ils se détachent de leurs soucis ! Ces deux hommes sont contents de mes visites. Je ressens ce besoin d'aider les autres, je suis patient et je sais écouter. Quand ils me confient leur vie, c'est un cadeau ! Je m'attache à eux mais mon objectif, c'est de leur rendre la joie de vivre et voir voler de leurs propres ailes ».

N°344 Janvier 2018 PLUS MAGAZINE.

Jacques Berthe est également chauffeur bénévole pour Sun Child depuis de très nombreuses années.*

Comment pouvez-vous nous aider ?

1 En participant à nos activités de fund-raising :

Chaque année, Sun Child organise plusieurs grands événements afin de récolter les fonds qui permettront d'aider les enfants malades. L'intégralité des recettes de ces activités (concerts, représentations théâtrales, compétition de golf, course automobile, rallye d'ancêtres, course de voiliers) est utilisée au profit des enfants.

2 En donnant un peu de votre temps :

En fonction de vos disponibilités vous pouvez également rejoindre l'équipe des bénévoles de terrain (chauffeurs, babouchkas) auprès des enfants ou participer à la gestion de notre association (secrétaires). Votre aide et vos compétences seront particulièrement utiles dans les domaines suivants : commercial et sponsoring, marketing digital, communication, support administratif, organisation d'événements ...

3 En mettant les compétences de votre société au service de l'association :

Il s'agit d'échanges de biens ou de services afin de nous aider à faire face aux besoins récurrents de l'association (frais d'impression, de communication, d'organisation des événements...).

4 En devenant mécène et en soutenant un projet de l'association :

Le mécène peut choisir de soutenir l'ensemble des activités de l'association, ou un projet bien particulier plus « en phase » avec ses valeurs et ses objectifs, par exemple l'organisation des séjours de vacances pour les enfants malades ou des ateliers d'art-thérapie.

5 En faisant un don :

Vos occupations actuelles ne vous laissent que peu de temps libre pour soutenir l'association. Vous pouvez également faire une domiciliation bancaire pour un versement de 5, 10 ou 20 euros par mois. Si le total de vos dons atteint 40€ sur l'année, vous recevrez une attestation fiscale au cours du 1er trimestre de l'année suivante.

Les dons peuvent être faits sur le compte bancaire de Sun Child (BE68 2710 2242 6634) ou directement à partir de notre site www.sunchild.be.

6 En ayant recours au legs en duo :

Le legs en duo permet de joindre une bonne action à un avantage fiscal.

C'est une technique qui consiste, lorsqu'un testateur (personne qui rédige son testament) n'a comme héritiers que des membres éloignés de la famille et donc forcément fortement taxés, à léguer une partie déterminée (une somme) de son patrimoine à ce(s) membre(s) de la famille et une autre partie à une association, fort peu taxée, à charge pour cette dernière de payer la TOTALITÉ des droits de succession.

Attention : Pour que l'objectif soit réalisé, il faut que l'association soit officiellement reconnue sur base de critères stricts, pour bénéficier d'un taux réduit d'imposition, ce qui est le cas de l'asbl Sun Child.

Cette manière particulière de rédiger son testament est prévue par l'article 64 alinéa 2 du Code des Droits de Succession. C'est donc parfaitement légal.



Demandez notre brochure
«Faire un legs à Sun Child»

L'agenda

Venez, venez Saint-Nicolas

Cette année encore, les enfants malades et leurs familles se retrouveront pour fêter la St Nicolas, **le dimanche 16 décembre**, salle Lumen à Ixelles.

Au programme de cet après-midi :

- spectacle du Sparadrap Circus
- atelier de maquillage
- goûter et remise des cadeaux par le grand Saint.

Nous remercions de tout cœur les nombreux bénévoles qui font de cette fête un moment magique pour tous ainsi que les donateurs pour leur générosité.



www.sunchild.be

Nous remercions l'équipe de bénévoles, et plus particulièrement Monique Maréchal, pour leur aide à la réalisation de cette newsletter

Chaussée de Louvain 479 - 1030 Bruxelles • info@sunchild.be

Téléphone : 32-2-734 04 01 • Fax : 32-2-735 25 04 • Compte bancaire BE68 2710 2242 6634

Éditeur responsable : Françoise Knott - Coordinatrice Sun Child asbl - Chaussée de Louvain 479 - 1030 Bruxelles • Graphisme : www.audreyfrancois.be